



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-AURÉLIE
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
LE LUNDI 3 DÉCEMBRE 2018 À 19 H**

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour**
- 2.0 Point ouvert pour des présentations**
- 3.0 Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2018**
- 4.0 Acceptation des déboursés**
- 5.0 Suivi du budget**
- 6.0 Affaires nouvelles**
 - 6.1 Avis de motion, dépôt et présentation — Projet de règlement n° 10-2018 décrétant les taux des taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2019 et les conditions de perception
 - 6.2 Avis de motion, dépôt et présentation — Projet de règlement n° 11-2018 ayant pour objet la fixation du taux de la taxe d'affaires sur la valeur locative pour l'exercice financier 2019
 - 6.3 Fixation de la séance extraordinaire du budget 2019
 - 6.4 Calendrier 2019 des séances ordinaires du conseil municipal
 - 6.5 Avis de motion, dépôt et présentation — Projet de règlement n° 12-2018 ayant pour objet la rémunération des élus municipaux
 - 6.6 Demande de remboursement des frais d'inscription et de déplacement — Réinvestissement et transformations d'églises
 - 6.7 Avis de motion, dépôt et présentation — Projet de règlement n° 13-2018 ayant pour objet l'encadrement de l'usage du cannabis sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Aurélie
- 7.0 Affaires courantes**
 - 7.1 Québec Municipal — Renouvellement pour 2019
 - 7.2 FQM — Renouvellement pour 2019
 - 7.3 PG Solutions — Renouvellement pour 2019
 - 7.4 MRC des Etchemins — Acceptation des prévisions budgétaires 2019 et autorisation pour la quote-part
 - 7.5 CIM — Soutien technique 2019
 - 7.6 Dépôt du registre public des déclarations
- 8.0 Urbanisme, voirie et travaux publics et réseau d'aqueduc**
 - 8.1 Urbanisme
 - 8.1.1 Adhésion 2019 — COMBEQ
 - 8.2 Voirie et travaux publics
 - 8.2.1 Rapport des travaux
 - 8.3 Réseau d'aqueduc
- 9.0 Service incendie, sécurité publique et sécurité civile**
 - 9.1 Service incendie
 - 9.1.1 Rapport mensuel du représentant
 - 9.1.2 Adoption — Règlement n° 09-2018 modifiant le règlement n° 07-2015 concernant la prévention des incendies
 - 9.1.3 ACSIQ — Renouvellement 2019
 - 9.2 Sécurité publique
- 10.0 Conseil des maires de la MRC des Etchemins**
 - 10.1 Rapport mensuel du maire
- 11.0 Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud (RICBS)**

- 11.1 Rapport mensuel du représentant
- 12.0 Régie Intermunicipale d'Assainissement des eaux du Canton de Metgermette (RIACM)**
 - 12.1 Rapport mensuel du représentant
 - 12.2 Acceptation des prévisions budgétaires 2019 et autorisation pour la quote-part
- 13.0 Office Municipal d'Habitation de Sainte-Aurélie (OMH)**
 - 13.1 Rapport mensuel de la représentante
 - 13.2 Révision budgétaire 2018 000226
- 14.0 Comité de Développement de Sainte-Aurélie**
 - 14.1 Rapport mensuel du représentant
- 15.0 Bibliothèque, Culture et Politique familiale**
 - 15.1 Rapport mensuel de la représentante
 - 15.2 Quote-part 2019 pour la bibliothèque
- 16.0 Loisirs**
 - 16.1 Rapport mensuel de la représentante
 - 16.2 Affichage — Moniteurs (trices) du camp de jour de la relâche et création du comité de sélection
 - 16.3 Affichage — Gardien de plage pour l'été 2019 et création du comité de sélection
- 17.0 Environnement et comité des ressources aquatiques**
 - 17.1 Rapport mensuel du représentant
- 18.0 Correspondance**
 - 18.1 Dépôt de l'état des taxes scolaires en arrérages
 - 18.2 Demande d'aide financière et de gratuité du patinage libre — Festival de pêche blanche
 - 18.3 Plan triennal 2019-2022— Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
 - 18.4 Municipalité contre le radon
 - 18.5 Carrefour action municipale et famille
 - 18.6 MDDELCC — Rappel pour le barrage
 - 18.7 MDDELCC — Visite de contrôle pour le barrage
 - 18.8 Centre Récréatif Desjardins — Campagne de souscription
 - 18.9 MTQ — Réparation de bordures et asphaltage des accotements sur la Route 277
 - 18.10 Dépôt du rapport annuel d'intervention 2018 — Castor
- 19.0 Rapport du maire**
- 20.0 Varia : point ouvert**
- 21.0 Période de questions**
- 22.0 Levée de la séance**

**PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE :
LE MARDI 15 JANVIER 2019**